

Santé Société Humanité

La normalisation en santé

Année universitaire: 2023-2024



Professeure Benaldjia.H Professeur Tobbi. A **FACULTE DE MEDECINE** SERVICE D'EPIDEMIOLOGIE ET DE MEDECINE **PREVENTIVE** UNITÉ HYGIÈNE HOSPITALIÈRE CHU BATNA



Objectifs du cours

- 1. Savoir définir les concepts de la normalisation des dispositifs médicaux,
- 2. Connaitre le système international, régional et national de normalisation
- 3. Connaitre les avantages de la collaboration avec l'OMS pour atteindre l'objectif 3 relatif à la santé et le bien-être,

Plan du cours

- I. Introduction
- II. Définitions relatives à la normalisation des dispositifs médicaux ;
- III. Les acteurs de la normalisation des dispositifs médicaux;
- IV. La normalisation de la « seringue »

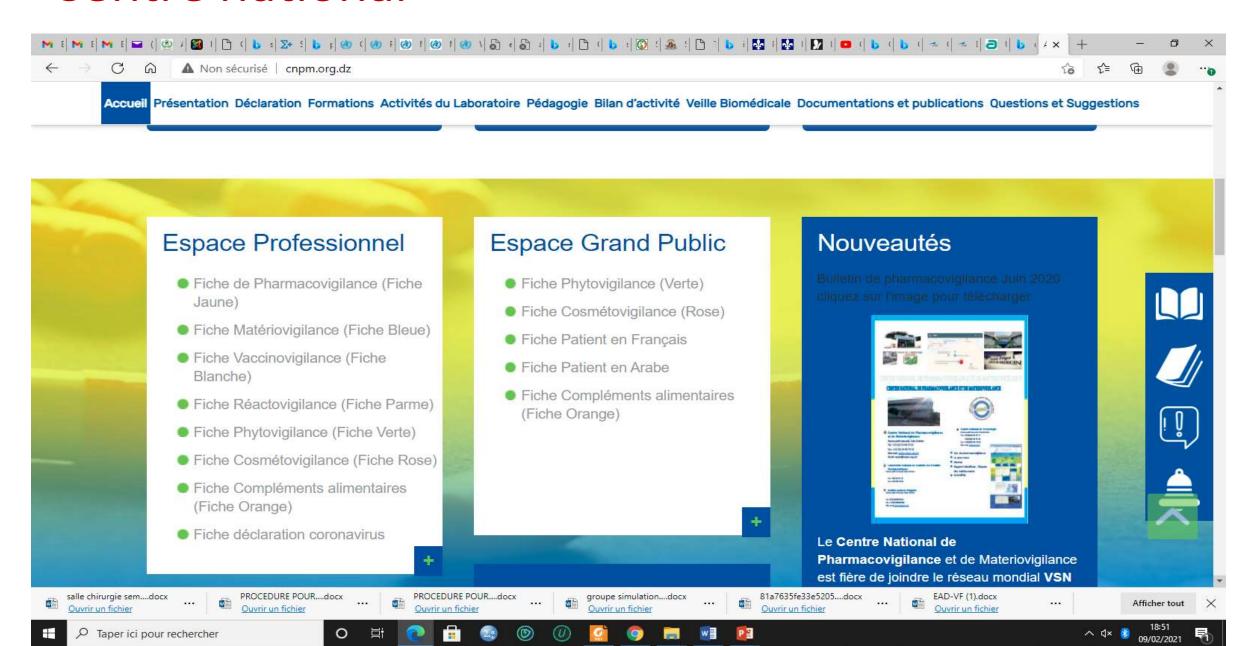
Introduction

- La politique des **vigilances** constitue une <u>veille sanitaire</u> <u>permanente</u> dont les objectifs sont :
 - > Signalement
 - > Enregistrement
 - Traitement et Investigation des évènements indésirables et des incidents liés à l'utilisation de produits thérapeutiques
 - Réponse

Introduction

- ✓ Matériovigilance,
- √ Hémovigilance,
- **✓** Pharmacovigilance,
- ✓ Toxicovigilance,
- **✓** Lutte contre les infections nosocomiales.

Centre national



Introduction

• Dans le domaine de la santé, **l'organisation internationale de normalisation (ISO)** a établi plus de 1400 normes couvrant les sujets relatifs aux dispositifs médicaux, les laboratoires d'analyses médicales, l'informatique de santé.

Définitions relatives à la normalisation des dispositifs médicaux

• «Dispositif médical»: tout instrument, appareil, équipement, logiciel, matière ou autre article, utilisé seul ou en association, y compris le logiciel destiné par le fabricant à être utilisé spécifiquement à des fins diagnostique et/ou thérapeutique, et nécessaire au bon fonctionnement de celui-ci, destiné par le fabricant à être utilisé chez l'homme à des fins:

Dispositif médical

Instrument



Appareil



Équipement



Produit



Mission

Diagnostiquer

Prévenir

Traiter

Atténuer

Maladie ou blessure

Dr H.Benaldjia, Pr A.Tobbi Faculté de médecine, Université Batna 2

Définitions relatives à la normalisation des dispositifs médicaux

- de diagnostic, de prévention, de contrôle, de traitement ou d'atténuation d'une maladie,
- de diagnostic, de contrôle, de traitement, d'atténuation ou de compensation d'une blessure ou d'un handicap,
- d'étude ou de remplacement ou modification de l'anatomie ou d'un processus physiologique,
- de maîtrise de la conception,

• L'organisme notifié, son directeur et le personnel chargé d'exécuter les opérations **d'évaluation et de vérification** ne peuvent être ni le concepteur, ni le constructeur, ni le fournisseur, ni l'installateur, ni l'utilisateur des dispositifs qu'ils contrôlent, ni le mandataire de l'une de ces personnes.

• L'organisme et le personnel chargé du contrôle doivent exécuter les opérations d'évaluation et de vérification avec la plus grande intégrité professionnelle et la plus grande compétence requise.

- L'organisme notifié, doit pouvoir assurer l'ensemble des tâches qui lui sont assignées.
- Il doit notamment disposer du **personnel** et posséder **les moyens nécessaires** pour accomplir de façon adéquate les tâches techniques et administratives liées à l'exécution des évaluations et vérifications.

Le personnel chargé des contrôles doit posséder :

• une **bonne formation** professionnelle portant sur l'ensemble des opérations d'évaluation et de vérification pour lesquelles l'organisme est désigné,

Le personnel chargé des contrôles doit posséder :

• une connaissance satisfaisante des prescriptions relatives aux contrôles qu'il effectue et une pratique suffisante des contrôles,

• Une aptitude pour rédiger les attestations, procès-verbaux et rapports qui constituent la matérialisation des contrôles effectués.

• Le programme sur la normalisation des dispositifs médicaux s'appuiera sur l'analyse de cycle de vie d'un dispositif médical « la seringue » permet de présenter les définitions, les exigences selon les normes ISO :

La normalisation de la « seringue »

1. Vocabulaire:

➤ L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO.

Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les normes ISO pour la santé contribuent à la sûreté et à l'efficacité des produits de santé grâce une gestion rigoureuse de la qualité et du risque.

La normalisation dans le domaine de la santé couvre différents secteurs, par exemple : la médecine bucco-dentaire, l'optique médicale, les appareils de transfusion, les appareils de perfusion et d'injection, les dispositifs médicaux, les instruments chirurgicaux, les appareils et accessoires fonctionnels pour les personnes handicapées, la stérilisation des produits de santé, l'informatique de santé, la médecine traditionnelle chinoise...

2. Spécifications

L'ISO 6009: 2016 établit un code de couleurs permettant d'identifier les aiguilles hypodermiques non réutilisables dont les tailles métriques désignées vont de 0,18 mm (Calibre 34) à 3,4 mm (Calibre 10). Elle est applicable aux aiguilles à paroi normale, à paroi mince, à paroi extra-mince et à paroi ultramince, ainsi qu'aux couleurs opaques et translucides.

L'ISO 6009: 2016 ne s'applique pas aux aiguilles pour stylo injecteur.

La norme NF EN ISO 6009 établit un code couleur afin d'identifier les aiguilles hypodermiques à usage unique. A chaque code couleur sont attribués une gauge (de 18G à 30G) ainsi qu'un diamètre. Afin de vous aider à choisir l'aiguille la plus adaptée selon votre pratique médicale, voici un tableau récapitul

Couleur	Gauge	Diamètre	Indications
Jaune	30G	0,30 mm	Phlébologie – sclérose de varice des jambes
Gris	27G	0,40 mm	ID
Marron	26G	0,45 mm	ID
Orange	25G	0,50 mm	SC
Bleu	23G	0,60 mm	IM enfant et IV
Noir	22G	0,70 mm	IM et IV
Vert	21G	0,80 mm	IM
Jaune	20G	0,90 mm	IM et IV

3. Performances

La série <u>ISO 7886</u> concerne les seringues **hypodermiques** destinées en premier lieu à l'Homme et en fixe les exigences **de performance** et d'essai.

Elle offre une plus grande liberté de conception, ce qui permet de ne pas limiter les innovations ou les méthodes d'emballage.

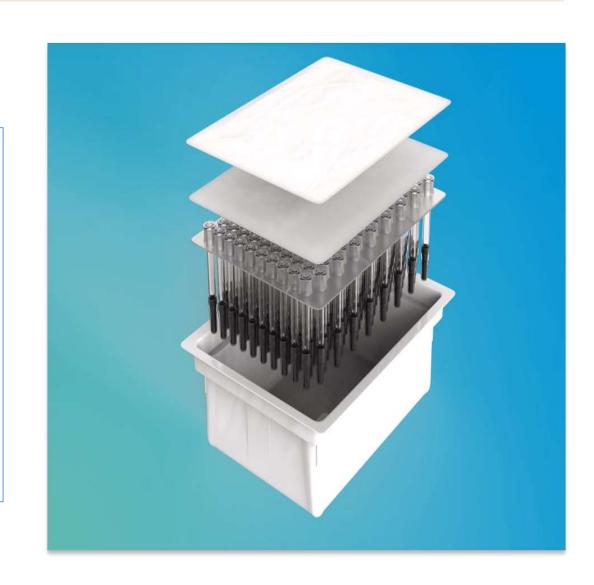
3. Performances

Son apparence et sa construction sont conformes à d'autres normes apparentées qui sont conçues pour être davantage axées sur la performance que sur la conception.

➤ Il convient que les matériaux de la seringue soient **compatibles avec les liquides injectables**. Si tel n'est pas le cas, il convient d'attirer l'attention de l'utilisateur sur l'exception en étiquetant l'emballage primaire

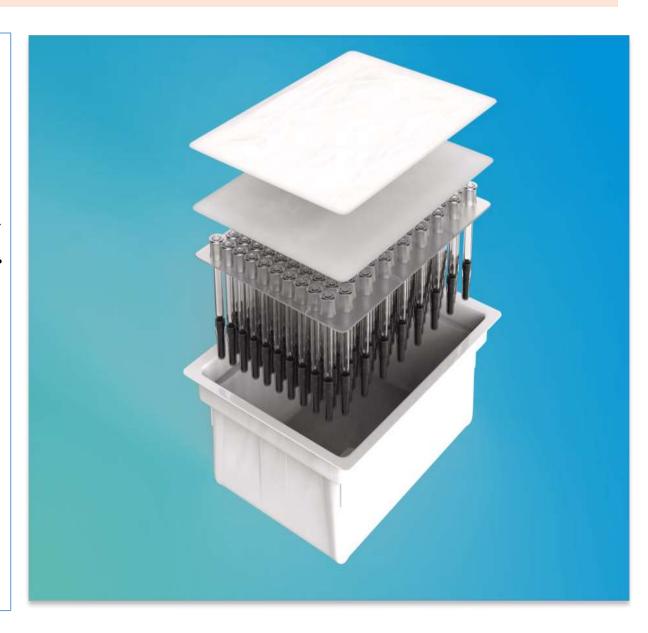
4. Emballage

L'ISO 11040-7: 2015 décrit le système d'emballage utilisé pour livrer les seringues stérilisées prêtes à l'emploi préremplies dans des bacs et des nids.



4. Emballage

Les procédés en aval (le transport en interne/à l'extérieur) peuvent donner lieu à des exigences spécifiques concernant le système d'emballage utilisé pour livrer les seringues stérilisées prêtes à l'emploi préremplies.



5. Étiquetage

Permettent la prevention des erreurs médicamenteuses en anesthésie grâce à un étiquetage précis et fiable.

Les étiquettes doivent répondre aux exigences des normes internationales ISO 26825-2008 et ASTM D4774-94 (2000).

6. Prévention

"Toute personne qui produit ou détient des déchets .../... est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination conformément aux dispositions de la réglementation, dans des conditions propres à éviter les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement.

7. Valorisation, tri

"L'élimination des déchets comporte les opérations de collecte, transport, stockage, tri et traitement nécessaires à la récupération des éléments et matériaux réutilisables ou de l'énergie, ainsi qu'au dépôt ou au rejet dans le milieu naturel de tous autres produits dans des conditions propres à éviter les nuisances.

Etapes de la gestion des DAS

1. Le tri

2. Le conditionnement

3. La collecte

4. Le stockage

5. Le transport

6. Le traitement

ntégrante _'élimination déchets du soin sont triés des déchets au fur et produits **∞** mesure fait partie du

Le tri des déchets d'activités de soins DAS à risques DAS à **DAS à Risques** DAS à risques **Déchets Assimilés** chimiques et Infectieux risques **Pièces** aux Ordures radioactifs (DASRI) toxiques anatomiques Ménagers (DAOM)

Etapes de la gestion des DAS

1. Le tri

2. Le conditionnement

3. La collecte

4. Le stockage

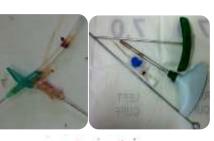
5. Le transport

6. Le traitement

Le conditionnement





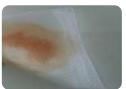






Déchets mous













Déchets liquides





Etapes de la gestion des DAS

1. Le tri

2. Le conditionnement

3. La collecte

4. Le stockage

5. Le transport

6. Le traitement

